

# PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

**DU 20 MAI 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le vingt du mois de mai à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de Saint-Antoine s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame PRÊTRE Brigitte, Maire.

**Sont présents :** Mesdames Brigitte PRÊTRE, Laurence BASSI, Messieurs Joël VIONNET, Philippe CHAPUIS, Emmanuel FRANCHINI, David GUZZON, Julien LAURENT, Eric MAILLET, Jean-Sébastien GRESARD.

**Absents excusés :** Monsieur Nicolas PAILLARD.

**Secrétaire de séance :** Monsieur Joël VIONNET.

## **1/ Approbation du Compte Rendu du 08 Avril 2019**

Le Procès-verbal du 08 Avril 2019 est approuvé à l'unanimité des présents par le conseil municipal.

## **2/ Délibération prêt relais + emprunt**

Dans le cadre des travaux de mise en conformité de l'accessibilité de l'école de Saint Antoine, il est nécessaire de recourir à un emprunt type « prêt relais », afin de couvrir les sommes qui devront nous revenir, à savoir les subventions et la participation attendue des quatre autres communes faisant partie du RPI.

Madame le maire propose donc d'emprunter la somme de 100 000 € sur trois ans au taux fixe de 0,65 %.

Accord à l'unanimité des présents.

En ce qui concerne les travaux de la salle des fêtes, le montant prévisionnel est de 285 000 € TTC. Ce montant a été budgétisé. Il n'est donc pas nécessaire de recourir à un emprunt pour financer ces travaux mais le conseil municipal jugera ultérieurement s'il est plus judicieux d'emprunter toute ou partie du montant des travaux.

## **3/ Délibération pour suppléant commission appel d'offre**

Suite à un rappel de la sous-préfecture qui nous informe l'obligation d'avoir 3 suppléants dans cette commission, il s'avère nécessaire de nommer 2 nouveaux suppléants.

Éric maillet et David Guzzon acceptent le poste.

## **4/ Délibération pour la création d'une station d'épuration sur la CCLMHD**

Suite à une mise en demeure des services de l'état, concernant la vétusté de la station d'épuration de Métabief et de celle des Longevilles, les responsables de la commission assainissement de la CCLMHD ont proposé la création d'une nouvelle station d'épuration aux Longevilles Mont d'Or en remplacement des deux anciennes.

Après discussion, et n'ayant pas d'autres alternatives, le conseil délibère à l'unanimité, en faveur de la création de la nouvelle station d'épuration.

## **5/ Suivi des travaux école et salle des fêtes**

À ce jour, les travaux de maçonnerie sont dans les délais prévus par le maître d'œuvre.

Il va être nécessaire de déménager la classe concernée par l'agrandissement. Celui-ci est programmé mardi 28 Mai après la classe.

En ce qui concerne la salle des fêtes, les travaux débuteront dès que la partie maçonnerie de l'école sera terminée.

## **6/ Questions Diverses**

- **WC public.** Ceux-ci sont commandés. Ils seront livrés début Août et installés à côté du transformateur sur le parking de la mairie.
- **Gâteaux fête des mères.** La distribution est prévue vendredi 24 mai à partir de 18 heures.
- **Montée des génisses à la Coquille.** Celle-ci est programmée samedi 1<sup>er</sup> Juin : la population y est cordialement invitée.
- **Jury d'assises.** Afin de tirer au sort la personne de la commune qui pourra être appelée à siéger au jury d'assises, une réunion est programmée à Frasne le 17 Juin 2019 à 18 heures.
- **Photo habitants du village.** Il avait été proposé précédemment de réaliser une photo des habitants du village. Une invitation sera transmise aux habitants en temps voulu.
- **Travaux à prévoir pour 2020.** Afin d'anticiper les différentes démarches à effectuer, il est souhaitable de planifier les travaux à envisager. Il est donc proposé la réfection des rues de La Fontaine, des Frênes et du Clargenat.
- **Projet périscolaire Les Hôpitaux Neufs.** Suite à une demande de famille rurale d'étudier la possibilité de créer un accueil périscolaire pour la maternelle, la commune des Hôpitaux Neufs a travaillé sur le sujet et émis des propositions. Aux vues de ce qui est proposé, la municipalité donne son accord de principe pour ce projet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h20.